

Vos questions / nos réponses

## mon conjoint boit en cachet HELP!!!

Par [Profil supprimé](#) Postée le 19/06/2013 08:53

Bonjours

Alors voilà, mon conjoint est Polonais, je sais que c'est un pays ou l'alcool est facil. Mais la on est en France, et nous avons un enfant en bas age (3mois). Ca fait 2 ans que nous sommes ensemble, et je me suis apercus de ce problème durant ma grossesse. C'était tous les soir dès qu'il rentra du boulo. Et toujours dans mon dos. Retrouver des bouteilles de vodka et wisky vide en faisant le menage. A la naissance de notre fils ca c'est un peu calmer. Il m'a fait la promesse d'arreter de se mettre "minable"

Le problème c'est qu'il continue! Moin qu'avant mais assez pour tituber, quant je lui en parle il me dit que non, qu'il a pas bu. Problème c'est que je retrouve toujours les "cadavres" jusque dans mon panier a linge :(

J'ai essayer plein de chose, le chantage (sa mere vie en Pologne et devant partir cette ete la bas) je lui est dit que si je le revoyais comme ca je partirais cette ete et qu'il aura qu'a expliquer a ca mere pourquoi elle n'aura pas vu son petit fils.

J'ai menacer de le quitter malgrer que je l'aime. Mais rien y fait. En avril, il c'est presenter chez mes grands-parents ivre et en ayant pris la voiture.

Je sais plus quoi faire! Je suis desesperer

---

**Mise en ligne le 20/06/2013**

Bonjour,

S'il le souhaitait, votre conjoint aurait la possibilité de prendre contact avec un centre d'alcoologie pour tenter de résoudre sa problématique de dépendance. Il est évidemment nécessaire qu'il soit volontaire pour cette démarche, vous ne pourriez l'y contraindre d'aucune manière. Il semble qu'il fasse quelques efforts depuis la naissance de votre fils mais il est apparemment toujours dans l'excès et dans le déni de ses consommations.

Il n'existe pas de méthode, d'astuce, pour l'aider à prendre conscience du problème et faire en sorte de le régler. Au-delà de l'aspect culturel puisque vous nous précisez que votre conjoint est Polonais, il y a probablement d'autres raisons plus personnelles, plus intérieures, qui pourraient expliquer son addiction à l'alcool.

Nous comprenons que la situation soit très difficile et douloureuse pour vous. L'arrivée de votre bébé doit soulever bien des questionnements et des doutes concernant votre vie de famille. Nous entendons aussi que vous aimez cet homme et que vous souhaiteriez vivement le voir aller mieux. Sachez qu'en tant que compagne, vous avez la possibilité vous aussi de consulter dans un centre d'alcoologie pour du soutien, des conseils, pour, en quelques sorte, être aidée à l'aider.

Vous trouverez ci-dessous les différentes possibilités de consultations ouvertes à l'entourage à Rennes qui semble proche de votre lieu de résidence. Vous pouvez les contacter et être reçue indépendamment de votre conjoint. Les consultations y sont individuelles, confidentielles et gratuites.

Vous avez également la possibilité de nous joindre au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, 7/7, de 8h à 2h) pour discuter plus directement de la situation de votre conjoint et des difficultés plus particulières que cela vous pose. N'hésitez surtout pas à nous recontacter.

Cordialement.

---

## **Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :**

---

### **[CSAPA Saint Melaine](#)**

39 rue Saint-Melaine  
**35000 RENNES**

**Tél :** 02 22 51 41 40

**Site web :** [www.ch-guillaumeregner.fr](http://www.ch-guillaumeregner.fr)

**Secrétariat :** Du lundi au jeudi de 9h-12h30 et de 13h30-17h30. Le mardi de 11h-12h30 et de 13h30-17h30 et vendredi jusqu'à 17h00.

**Consultat° jeunes consommateurs :** Pour les jeunes de moins de 25 ans, avec ou sans entourage.

[Voir la fiche détaillée](#)

### **[Unité d'hospitalisation en addictologie- LES IRIS](#)**

108 av. du Général Leclerc  
Pôle Addiction Précarité  
**35000 RENNES**

**Tél :** 02 99 33 39 41

**Site web :** [www.ch-guillaumeregner.fr](http://www.ch-guillaumeregner.fr)

**Secrétariat :** Du lundi au jeudi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16h45, le vendredi de 8h45 à 12h00

[Voir la fiche détaillée](#)

## **CHU de Rennes Pontchaillou - Unité hospitalière d'Addictologie**

2 rue Henri-Le-Guilloux  
Service Maladies du Foie  
**35033 RENNES**

**Tél :** 02 99 28 42 98

**Site web :** [www.chu-rennes.fr](http://www.chu-rennes.fr)

**Secrétariat :** Du lundi au vendredi: 8h00-18h

**Accueil du public :** Consultation externe sur rendez-vous pour l'entourage : vendredi après-midi assurée par une psychologue

[Voir la fiche détaillée](#)